

---

## Adresse des autorités constituées de la commune de Beaulieu (Oise), lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse des autorités constituées de la commune de Beaulieu (Oise), lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 10-11;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21833\\_t1\\_0010\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21833_t1_0010_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

tous les traîtres qui tenteroient de faire revivre parmy nous de nouveaux tyrans et pour diriger l'intrépidité des soldats républicains qui, par leurs victoires, ébranlent les trônes des tyrans étrangers. Et qu'à cet effet la présente délibération sera de suite adressée à la Convention nationale.

Collationé : DICOILLOY (*maire*), DEPÉYRES (*secrét.*).

e

[*Le c. révolutionnaire du canton de Marcigny*  
(1) à la conv.; s. d.) (2)

Extrait du registre des délibérations du comité révolutionnaire du canton de Marcigny.

Ce jourd'huy, 17 thermidor an II de la République française, une indivisible et démocratique, les membres du comité révolutionnaire du canton de Marcigny, assemblé au lieu ordinaire de leurs séances, ayant appris le danger qu'a couru la représentation nationale, et, avec elle, la liberté, a arrêté, et arrête que, par la voye du citoyen Beauchamp, l'un des représentants, à qui il sera écrit, l'adresse cy-après sera envoyée à la Convention.

Représentans du peuple français,

Nous n'avons pu voir sans frémir d'horreur l'affreuse conspiration formée contre notre République naissante. Des traîtres avoient ouïes les trames les plus perfides; le temple auguste de la liberté devoit être ensanglanté, et un tyran vouloit s'élever sur les débris de la représentation nationale! Un tyran!... Et pourroit-il exister un seul instant parmi les François régénérés? Tant d'horreurs étoient cachés sous les dehors séduisants de la vertu; mais le crime n'a pu se dérober à votre oeil pénétrant, et vous avez levé le voile de l'hipocrisie, et les monstres ont paru sous leur forme hideuse.

Jamais danger ne fut plus grand, mais aussi jamais des mesures ne furent plus sages. L'attitude calme et imposante que vous avez prise, le grand caractère que vous avez développé dans cette crize allarmante, en frappant l'Europe d'étonnement, porteront la terreur dans l'âme des tyrans coalisés. Plus d'espoir pour eux dès que la corruption, leur plus puissant moyen, reste sans succès.

Pères de la patrie, grâce à votre courage, la liberté est encore une fois sauvée. Mais, à un si grand attentat, vous devés un grand exemple: foudroyés les conspirateurs, que toutes les têtes coupables tombent sous le glaive de la loi et que le sol de la République soit enfin une fois purgé des scellérats qui la déshonnorent.

Citoyens représentants, comptés sur notre zèle à seconder les grands efforts que vous faites pour affermir la République. Nous redoublerons de vigilance, s'il est possible, et nous ne cesserons de surveiller les intrigants et les ennemis de la liberté et de l'égalité.

Nous vous invitons à rester à votre poste, jusqu'à ce que tous nos ennemis soient anéantis. Recevés l'hommage de notre dévouement. S. et F!

(1) Saône-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1250, p. 2.

Les membres composant le comité révolutionnaire du canton de Marcigny, district dudit lieu, département de Saône-et-Loire :

CARTIER, GERBAY, SIMONIN, VERCHERT, CHAUVET, ROBIN, MONTO, TOUZET, J. JACOB, JACQUET.

f

[*L'administration du départ<sup>1</sup> de Lot-et-Garonne, à la Conv.; Agen, 16 therm. II*] (1)

Citoyens représentants,

Vous avez encore une fois sauvé la République; vous avez frappé la plus redoutable des conspirations tramées contre le peuple. Eloignés du théâtre des événements, mais fidèles à nos principes, ne voyant que les choses et jamais les hommes, nous avons applaudi à vos décrets. Nous nous sommes écriés: périssent tous les traîtres, tous les tyrans! Vive la République et la Convention nationale! Et ce cri sera répété par tous les citoyens du Lot-et-Garonne. S. et F.

LALYMAN (pour le *présid.* LACOSTE), THIROU, L'ASSORT (?), LOUDOU.

g

[*Les administrateurs du directoire du départ<sup>1</sup> du Bec-d'Ambès, à la Conv.; Bordeaux, 15 therm. II*] (2)

Législateurs,

La République triomphe de ses nouveaux ennemis... Ils ont succombé... Ainsi passeront toujours les frippons; il n'est d'immuables que les principes.

Vous avez continué à déployer une énergie que nous admirons, que nous imiterons.

nous serons avec vous, notre cri de ralliement sera: la République! A bas les tyrans et l'intrigue! S. et F.

SAUMOND (*vice-administrateur*), MONVILLE (*administrateur*), FELLIXE (*secrét.-g<sup>al</sup>*) [et une signature illisible].

h

[*Les autorités constituées de la comm. de Beaulieu* (3), à la Conv.; Beaulieu, 20 therm. II] (4)

Citoyens représentans du peuple,

Nous venons de communiquer à nos concitoyens la proclamation de la Convention nationale sur la conspiration des Catilina, Robespierre, Couthon, Saint-Just, etc. contre la République, et nous lui avons donné toute la publicité qu'elle exige.

(1) C 313, pl. 1250, p. 3. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 494; *J.Fr.*, n° 688.

(2) C 313, pl. 1250, p. 4. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 494; *J.Fr.*, n° 688.

(3) District de Noyon, Oise.

(4) C 313, pl. 1250, p. 5. Mentionné par *B<sup>in</sup>*, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>).

Cette commune, toujours fidèle à l'unité et l'indivisibilité de la République, vous assure, par notre organe, que cet événement ne fait qu'augmenter son ardeur pour la patrie, déclare ne reconnaître à jamais que la Convention nationale, et de n'obéir qu'à une seule voix, celle de la patrie, et ce sentiment a toujours été, et sera toujours gravé dans nos coeurs.

Mandataires du peuple, vous avez bien mérité de la patrie, en la sauvant des nouveaux dangers dont elle était menacé. Continuez, législateurs, continuez, restez à votre poste, et, sans doute, la leçon que vous venez de donner aux tirans sera terrible pour ces êtres ambitieux qui pourraient méditer à leur tour la destruction de la représentation nationale. Que ces êtres pensent donc (s'il en existait encore) que le peuple français a juré la liberté et que ce serment sera l'arrêt de mort de tous les conspirateurs, de tous les intrigans et de tous les traîtres.

Législateurs, le dépôt sacré d'une liberté sainte demeure toujours dans vos mains et sous la sauvegarde de toute les vertus, et la patrie est sauvé.

Ce ne sont, citoyens représentans, qu'une poignée de citoyens de campagne qui viennent vous entretenir un moment; mais nous avons pensé que nos sentimens devoient être connus de la Convention nationale, comme ceux des grandes cités, et nous osons vous assurer que c'est dans les chaumières que l'innocente simplicité a conservé les moeurs, des hommes fermes et impassibles, et des hommes enfin dont le caractère a toujours été bien prononcé.

Comptez sur nous, législateurs, nous serons aussy fermes à vous défendre que tous les bons citoyens de Paris, et pour marque de notre attachement et de notre reconnaissance, nous vous offrons en tribut les larmes de notre amour et le sang des despotes.

FROISSIER (1<sup>er</sup> off.), QUEVREUX, COFFINIER (maire), DESONNEAUX (2<sup>e</sup> off.), FROISSIER (agent), GOUVE, RICHARD.

Les membres du comité de surveillance de la commune de Beaulieu: MACQUAIRE (présid.), GUILMAIN, GLOUSEL, BOILEAU, FIZONG, jean CARON, GUILBERT (secrét.-g<sup>al</sup>).

### i

[le c. de surveillance et révolutionnaire de la comm. d'Auray (1), à la Conv.; Auray, 17 therm. II] (2)

Représentants,

Jusqu'à quand existera-t-il des traîtres, des conspirateurs et des scélérats? Faut-il que de nouveaux forfaits, de la part de quelques représentans infidèles, viennent encore souiller la terre sainte de la République? Faut-il que des magistrats impurs et perfides se rallient à des conspirateurs pour nous donner un tyran? Faut-il enfin que des chefs, faits pour maintenir

la tranquillité publique, se réunissent à ces traîtres, pour donner des fers à une nation qui a juré de maintenir ses droits qui sont: la liberté l'égalité, et la France?

Non, représentants, vous venez de déjouer les complots liberticides de ceux qui, sous l'apparence de toutes les vertus, nous préparaient d'horribles chaînes. Vous venez encor une fois de sauver la patrie, en faisant justice des scélérats qui ont osés si longtems siéger parmi vous, et qui n'ont eus que l'ambition, l'orgueil et la scélératesse pour partage, et non le bonheur du peuple.

Continuez, représentants, à venger la République des monstres qui veulent en déchirer le sein, et qui ne cherchent qu'à massacrer les patriotes purs qui ont jurés d'être inviolablement attachés à leurs représentants, et qui ne se rétracteront jamais de leurs serments.

Les sections de Paris, en écoutant les fidèles mandataires du peuple qui ont ramenés ceux qui, dans ce moment désastreux, pouvoient être égarés, et en se rallians autour de la Convention nationale, nous ont prouvés qu'ils (*sic*) étoient nos frères, et nous serons toujours dignes d'eux.

Notre devoir est de surveiller et de ramasser même les ennemis du peuple, pour les livrer au glaive de la loi. Si nous n'y réussissons pas, ce ne sera pas notre faute.

Nous vous invitons, comme fidèles aux intérêts du peuple, de rester au poste que la patrie vous a confié.

LEBOULEIS (présid.), GOURDEN, LE BRAS, BLAVEC, LEMOIGNE, METRIER, GOURDEL.

### j

[Les membres composant l'administration du départ<sup>ment</sup> du Haut-Rhin, à la Conv.; s.l.n.d.] (1)

De tous les dangers qui ont assaillix la liberté depuis que la France lutte pour la maintenir, le plus imminent étoit, sans doute, celui auquel un triumvirat alloit l'exposer; encore quelques jours, peut-être quelques heures seulement, la crise la plus violente alloit éclater, et, dans le moment actuel, le sol d'un peuple digné par son courage, ses vertus, sa magnanimité d'être le modèle de tous les peuples de la terre, se trouveroit inondé du sang des patriotes, et éclairé par la lueur des incendies.

Votre courage inaltérable, votre fermeté héroïque, votre constante résolution de périr plutôt que d'abandonner un seul moment la cause d'un peuple qui vous a confié ses destinées, viennent de vous faire triompher encore. Si le péril n'a jamais été aussi grand, la victoire n'a jamais été aussi complete. Les scélérats qui avoient ourdis cette horrible conjuration ne sont déjà plus et il ne reste à l'ennemi que la honte d'avoir encore échoué dans une ressource criminelle dans laquelle il avoit mis son dernier espoir. Votre énergie ne permettra pas qu'aucun

(1) Morbihan.

(2) C 313, pl. 1250, p. 6. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) C 313, pl. 1250, p. 7. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 494; *J.Fr.*, n° 688.